

L'abbé Jean-Joseph Expilly et ses ancêtres

La famille Expilly, bien que très ancienne à Saint Remy, ne semble y apparaître que dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle. La forme du nom reste longtemps mal fixée et l'on trouve indifféremment :

Spelly, Spelit, Espellit, Espelit, Espilli, Espily, Expely pour les hommes et **Spellite, Spelide, Expelide, Expillide** pour les femmes, avant de prendre la forme définitive d'**Expilly**.

Le premier Expilly que nous avons rencontré est un Julien Espelit, hôte du logis de la Graille, qui donne procuration, en 1599, à son fils Jean, Me cordonnier, en Avignon.

Cette mention du logis de la Graille, dont on retrouve encore les Expilly propriétaires au XVIII^{ème} siècle, mérite une petite explication : il s'agit en effet du logis où pend pour enseigne l'image de Saint Jacques (l'une des innombrables auberges où s'arrêtaient les pèlerins partis pour Saint Jacques de Compostelle) et on le trouve effectivement sous ce nom de **logis de Saint Jacques** :

en 1556, lorsque l'hôte en était Guillaume Bérenger

en 1561, lorsque l'hôte en était Jehan Lunel

et sous le nom de **logis de la Graille** :

en 1595, lorsque l'hôte en était Jean Grave

en 1599, lorsque l'hôte en était Julien Espelit

en 1616, lorsque l'hôte en était Jean Mouron

en 1623, lorsque l'hôte en était Antoine Marroc, etc

curieux changement de nom, qui nous semble être imputable à un Anthoine Imbert, dit La Graille, à qui, Thomine Rousse, femme de Bertrand de Nostredame, avait pris en gage, partie du logis où pend pour enseigne l'image de Saint Jacques, en l'année 1561, pour une dette de 100 florins.

La multiplicité des noms des hôtes n'implique pas un changement de propriétaire, car ce dernier n'était pas forcément l'exploitant de son bien. On en a la preuve, lorsqu'en 1616, Gauvin Expilly, bourgeois et propriétaire du logis de la Graille, se retourne « contre Jean Mouron, hôte, pour obtenir des dédommagements à la suite de l'incendie et bruslement arrivé au grand estable du logis par, dit-il, la faute et manquemans dudit Mouron ou des siens. »

Ce n'était pas le premier avatar du logis de la Graille, qui, nous conte Jean de Servières, avait été rasé, avec celui de la Lune, en 1590-1591, pour la commodité du système de défense de la ville.

Avec Gauvin Expilly, qui est sans doute fils de Julien, nous trouvons le premier ancêtre certain de l'abbé Expilly, en effet, lors du mariage de son fils, Jean, avec une veuve, Jeanne Chauchérine, fille d'un Me tailleur, nous lisons dans son contrat de mariage en 1652 :

« Jean Expilly, bourgeois, filz légitime et naturel de feu Gauvin, aussj bourgeois et Anne Roussette dudit Saint Remy

Ce fils, Jean Expilly, nous est mieux connu par un plus grand nombre d'actes notariés :

– En 1660, il achète une sépulture dans l'église paroissiale, le N°68, à la confrérie du Corpus Domini pour 15 livres.

– En 1667, il fait faire des réparations à « la salle de la maison où il fait ostellerie, appelée la Graille »

– En 1671, il fait son testament, léguant à ses 4 filles, Jeanne, Pierre, Marie et Anne et à ses 2 fils Joseph et Jean, laissant le choix à sa femme de faire l'un de ses fils son héritier, avec préférence pour Joseph. Le testament est fait et publié dans le logis de la Graille, appartenant audit testateur où il habite.

– En 1680, alors que son mari est mort en 1674, c'est au tour de Jeanne Chauchérine de tester, et elle confirme Joseph Expilly comme héritier de Jean Expilly.

Joseph Expilly, devenu bourgeois, se marie alors, en 1680, avec Phélimonde Pellissière, fille de Jacques Pellissier, marchand de Saint Remy, et de Doucette Comtesse. Phélimonde ou Florimonde, le prénom varie selon les actes, est la soeur d'André Pellissier, qui, marié en 1695, avec Louise Charles, donnera Denis Pellissier, chef de file des célèbres médecins Saint Remois.

Joseph, hérita de l'hostellerie de son père, comme cela nous est confirmé par un acte de reconnaissance envers le chapitre Saint Martin, qui en tirait alors quelque imposition. L'acte est intéressant, tant par le descriptif et les confronts que par la dénomination du lieu : acte du 03-04-1713, notaire Pierre Joseph Bertrand, f°313 r° « ... un bastiment servant de logis où pand pour enseigne la corneille, basse cour, escuries, jardin et enclos, le tout se joignant aux fauxbourgs de la porte Nostre Dame, en ce terroir et cartier du Château, se confrontant du levant, le monastère des Dames Ursulines de la Présentation ... du midy, les heoirs d'Estienne Giraud ... et jardin du Sieur Denis Clou, couchant, le chemin long des fossés de la ville, et de bise, le grand chemin, ledit logis et dépendances où pand à présent la corneille et anciennement apellé le logis de Saint Jacques »

Du testament de Joseph Expilly (du 19-05-1718, il mourut le 25-05) et de celui de sa femme (du 01-04-1719, elle mourut le 24-10-1750 à 94 ans), il ressort qu'ils eurent au moins 8 enfants : 2 des garçons, Jacques et Joseph, devinrent Observantins, 2 des filles, Marie et Pierre, devinrent Ursulines, un garçon et une fille, Denis et Blanche, se sont fait oublier, alors qu'une autre fille, Catherine, et un autre fils Jean, méritent plus d'attention.

Catherine Expilly se maria, en 1710, avec Dominique Pellestord. Ce dernier avait hérité de son frère, Estienne, ecclésiastique, lui-même héritier de Messire Luc Pellestord, prêtre et bénéficiaire de l'église Saint Martin de Saint Remy, du jus patronat laïc de la chapellenie Notre Dame du Rosaire, fondée en 1667, et il fit largement profiter les siens de cette fondation.

Jean Expilly, était l'héritier testamentaire de son père, Joseph, aussi n'est-il pas étonnant de le trouver qualifié, hôte de cette ville, dès le décès de son père.

C'est à ce moment qu'une difficulté surgit dans la descendance des Expilly : il nous a été impossible de trouver un acte ou contrat de mariage de Jean Expilly ! ce qui conduit à de simples conjectures sur l'identité du Jean Expilly, fils de Joseph Expilly et de Phélimonde Pellissière, avec le Jean Expilly, époux de Anne Ricarde et père de Jean-Joseph Expilly, en 1719, et de Henry-Baudily Expilly, en 1722.

Heureusement, un acte de 1748 nous apporte une certitude sur ce sujet. Il s'agit de la vente, datée du 23-07-1748, notaire Antoine Blanc, par Damoiselle Phélimonde Pellissière, veuve de Sieur Joseph Expilly, bourgeois de cette dite ville, à Messire Jean-Joseph Expilly, prestre, son petit fils dudit Saint Remy, « d'une petite maison de deux membres et un coin de terre et pièce de jardin attenant, qu'elle a et possède aux faux bourgs, entre la porte du Trou et celle de la porte Nostre Dame, cartier de Pégomas, pour le prix de 335 livres.»

Cette identification faite, nous pouvons rapporter à Jean Expilly, fils de Joseph, les qualifications de Jean Expilly, père d'Henry-Baudily, que nous trouvons dans une révocation de procuration, faite à son fils en 1754, en raison de son peu de santé, comme bourgeois, et fermier des fours et moulins banaux de cette ville.

Nous arrivons ainsi à l'abbé Jean-Joseph Expilly, célèbre pour son Dictionnaire des Gaules et de la France, premier ouvrage à introduire des statistiques démographiques ! Bien connu sous certains aspects, il demeure mystérieux par d'autres. La date de son décès est incertaine (1793 ?) et le lieu inconnu, et nul n'a recherché les traces de sa jeunesse et ses liens avec Saint Remy, autres que sa naissance, qu'il nous faut bien rappeler avant de passer aux choses inédites.

Jean Joseph Expilly, naquit, donc, le 17-12-1719 de Jean Expilly et d'Anne Ricarde et fut baptisé le 18, avec pour parrain, Jean Ricard qui doit être son grand père maternel et pour marraine, Phélimonde Pellissière, que nous savons être sa grand mère paternelle.

Nous avons retrouvé ses inscriptions à l'Université d'Avignon, 5 inscriptions en droit canon, la première du 10-11-1741 et la dernière du 10-11-1742 (Archives Départementales de Vaucluse, D45).

Nous avons également retrouvé la constitution d'un patrimoine ecclésiastique, faite par son père, Jean Expilly, citoyen de la ville de Saint Remy «... considérant le zèle de dévotion que Mr Jean-Joseph Expilly, son fils, clerc, a d'être d'église et parvenir aux ordres sacrés lui donne à titre de patrimoine clérical ... une pension annuelle et patrimoniale de 150 livres. » (acte du 07-12-1741, Arch. départ. Vaucluse, 1G 349, f°41 v°)

Enfin, nous avons également retrouvé son accession à la prêtrise le 22-12-1742, Arch. départ. Vaucluse, 1G 315, f°196 r°), il venait juste d'avoir 23 ans, et c'est alors que sa vie de voyageur commença.

Cependant sa vie Saint Remoise n'était pas terminée et on le retrouve le 20-04-1754, nommé par Dominique Pellestord, le mari de sa tante Catherine Expilly, recteur de la chapellenie Notre Dame du Rosaire en l'église Saint Martin de Saint Remy. Il y fut reçu le 17-06-1754, notaire Jean Pierre Lieutard. Ce ne fut que 14 ans plus tard, en 1768, qu'il en donna sa démission alors qu'il était déjà chanoine en dignité du chapitre royal Sainte Marthe de Tarascon.

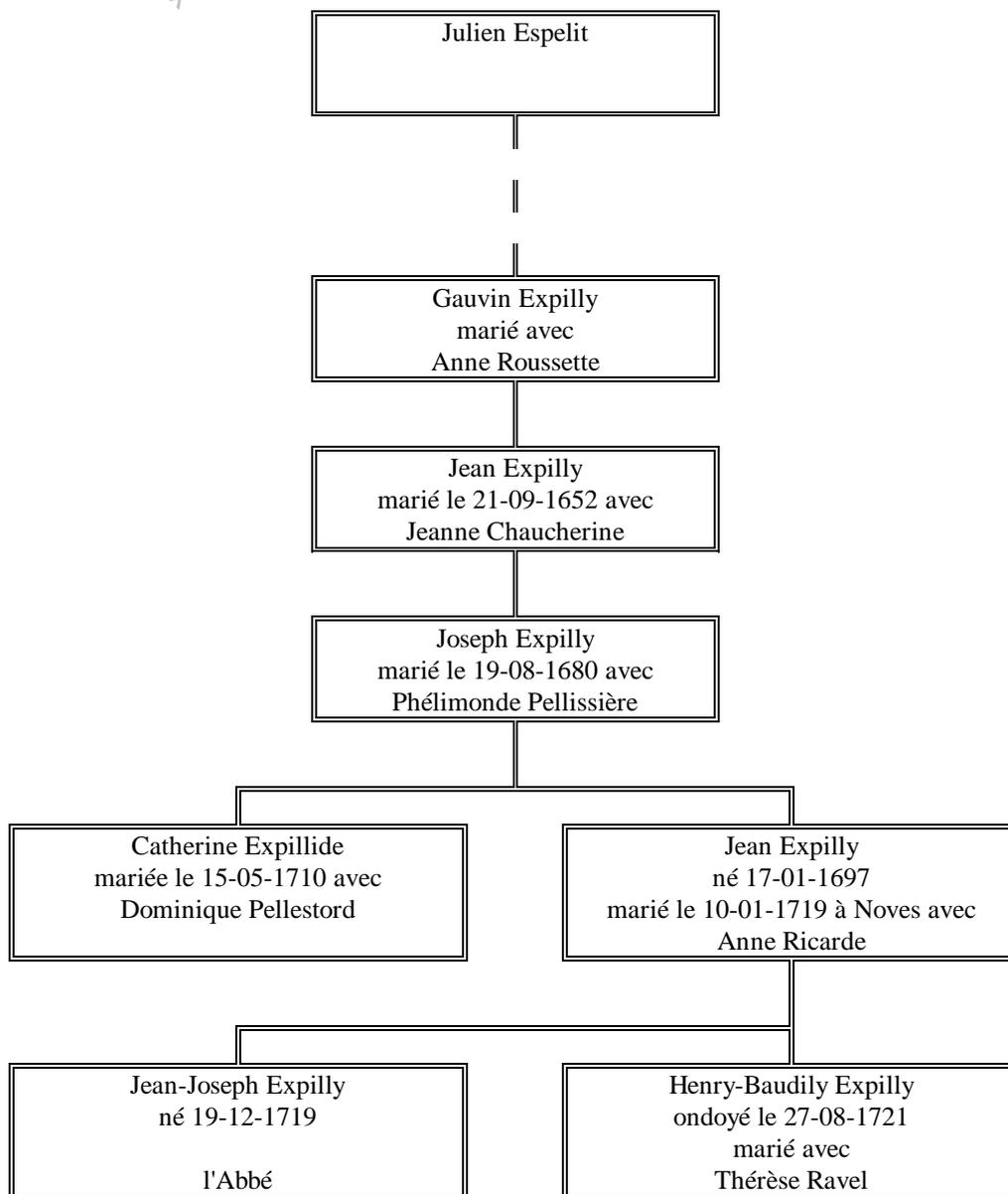
07-03-1985

Jean Delrieux

Archives Jean Delrieux

Les ancêtres de l'abbé Jean-Joseph Expilly

Archives Jean Delrieux



15-08-1748, f°67 – BB21 : Conseils du 31-12-1747 au 31-10-1750

Inventaire de 1866 par Robolly.

Présentation au Conseil par l'abbé Expilly de son ouvrage de Cosmographie. Il fait précéder l'hommage de son livre d'un discours qui n'est pas reproduit.

Cet ouvrage, relié en marocain rouge, est déposé aux archives et mention en sera faite dans l'inventaire général des titres (il n'existe plus).

L'abbé Expilly signe le procès verbal.

Archives Jean Delrieux